

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE PUBLIÉ, DISTRIBUÉ OU DIFFUSÉ, TOTALEMENT OU PARTIELLEMENT, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS, EN AUSTRALIE, AU CANADA, AU JAPON, EN AFRIQUE DU SUD, OU DANS TOUT AUTRE JURIDICTION INTERDISANT DE TELLES PRATIQUES

Bone Therapeutics réalise un placement privé

Gosselies, Belgique, le 11 décembre 2020, 8h CET – BONE THERAPEUTICS SA (Euronext Bruxelles et Paris : BOTHE ; ou « **Bone Therapeutics** »), société de biotechnologie spécialisée dans le développement de thérapies cellulaires innovantes répondant aux besoins médicaux non satisfaits en orthopédie et dans d'autres pathologies graves, annonce aujourd'hui la conclusion d'accords de souscription avec des investisseurs pour l'achat de jusqu'à 4 408 881 nouvelles actions à un prix d'émission de 2,25 euros par action pour un produit brut d'environ 10 millions d'euros (le « **Placement Privé** »).

« *Ce placement privé réussi permettra à Bone Therapeutics de poursuivre activement le développement des thérapies issues de sa plateforme de CSM allogéniques de pointe pour le traitement de pathologies orthopédiques et ce, jusqu'à leur commercialisation. Il nous permettra par ailleurs de poursuivre l'utilisation de cette plateforme unique afin d'étendre nos activités à d'autres aires thérapeutiques et de développer de nouvelles technologies pour améliorer ses capacités d'innovation,* » déclare **Jean-Luc Vandebroek, Directeur Financier de Bone Therapeutics**. « *Cette levée de fonds représente une étape stratégique importante pour Bone Therapeutics. Il s'agit en effet de la première fois que Bone Therapeutics reçoit le soutien d'investisseurs américains qui rejoignent aujourd'hui, au côté de nouveaux actionnaires européens, nos actionnaires historiques. Ce nouveau soutien couplé au fort intérêt exprimé par les investisseurs des deux côtés de l'Atlantique témoigne à nouveau du potentiel du portefeuille de produits de Bone Therapeutics, notamment avec l'étude clinique JTA en cours qui devrait achever le recrutement de ses patients avant la fin de l'année comme annoncé précédemment.* »

Bone Therapeutics entend utiliser les produits nets de ce Placement Privé pour :

- compléter l'essai de Phase III évaluant son produit injectable intra-articulaire de nouvelle génération, le JTA-004, pour le traitement de patients souffrant de douleurs arthrosiques du genou. L'étude est actuellement menée dans des centres cliniques en Europe et à Hong-Kong. Bone Therapeutics entend également préparer une étude clinique évaluant ce produit aux Etats-Unis ;
- démarrer le recrutement des patients pour l'essai clinique de Phase IIb évaluant son produit de thérapie cellulaire allogénique ALLOB chez des patients souffrant de fractures du tibia difficiles à traiter en Europe ;
- développer son expertise en biologie des Cellules Stromales Mésenchymateuses (CSM) différencier afin de renforcer son portefeuille de produits en orthopédie et maladies osseuses et de l'étendre aux conditions inflammatoires et à d'autres indications à fort besoin médical et
- financer les frais généraux liés aux activités de l'entreprise.

En tenant compte du produit brut total levé via ce Placement Privé, Bone Therapeutics estime disposer d'une trésorerie suffisante pour poursuivre ses activités stratégiques jusqu'à la fin du quatrième trimestre 2021.

Au travers de ce Placement Privé, Bone Therapeutics entend lever 10 millions d'euros environ et émettre 4 408 881 nouvelles actions auprès d'investisseurs institutionnels historiques comme nouveaux, tant en Belgique qu'à l'international, au prix de 2,25 euros par action. Les nouvelles actions représentent environ 37% du nombre d'actions totales de Bone Therapeutics actuellement admises à la négociation sur Euronext Bruxelles et Euronext Paris (pré-transaction) et devraient porter le nombre total d'actions (post-transaction) à 16 478 168.

Le paiement et la livraison des nouvelles actions devraient avoir lieu le 15 décembre 2020. Une demande d'admission des nouvelles actions à la négociation sur les marchés réglementés d'Euronext Bruxelles et d'Euronext Paris sera déposée en même temps. Les nouvelles actions prochainement émises disposeront des mêmes droits et avantages que les actions actuelles et en circulation de Bone Therapeutics au moment de leur émission et seront considérées à tous égards de rang égal à celles-ci.

Pour cette opération, Maxim Group LLC agissait en tant qu'agent de placement exclusif aux Etats-Unis tandis que Belfius Bank NV/SA, en coopération avec Kepler Chevreux SA et ses filiales, agissait en tant qu'agent de placement exclusif en Europe. Concernant le Placement Privé, Bone Therapeutics a convenu avec les agents de placement d'une période de statu quo de 180 jours sur les futures émissions d'actions, à laquelle les agents de placement peuvent renoncer, sous réserve des exceptions habituelles.

A propos de Bone Therapeutics

Bone Therapeutics est une société de biotechnologie de premier plan axée sur le développement de produits innovants répondant à des besoins importants non satisfaits en orthopédie et dans d'autres maladies. La Société dispose d'un portefeuille varié de thérapies cellulaires et biologiques à différents stades de développement, allant de programmes précliniques en immunomodulation, à des produits en phases intermédiaires et avancées de développement clinique pour le traitement de conditions orthopédiques, qui ciblent des marchés caractérisés par d'importants besoins médicaux non satisfaits et des innovations limitées.

Bone Therapeutics développe un viscosupplément amélioré de nouvelle génération prêt à l'emploi, le JTA-004, actuellement en Phase III de développement pour le traitement de la douleur dans l'arthrose du genou. Mélange unique de protéines plasmatiques, d'acide hyaluronique – un composant naturel du liquide synovial du genou, et d'un analgésique à action rapide, JTA-004 a pour objectif d'améliorer la lubrification et la protection du cartilage de l'articulation arthrosique tout en soulageant la douleur et l'inflammation associées. Les résultats d'efficacité positifs de l'essai de Phase IIb mené chez des patients souffrant d'arthrose du genou avaient montré une amélioration statistiquement significative du soulagement de la douleur comparé au viscosupplément de référence dans cette indication.

La technologie principale de Bone Therapeutics, qui présente l'avantage de pouvoir être stockée au point d'utilisation à l'hôpital, repose sur sa plateforme de thérapie cellulaire allogénique de pointe utilisant des Cellules Stromales Mésenchymateuses (CSM) différenciées issues de la moelle osseuse. Actuellement en développement préclinique, BT-20, le produit candidat le plus récent de cette technologie, vise le traitement de conditions inflammatoires. Le principal produit médical expérimental de Bone Therapeutics, ALLOB, représente une approche unique et brevetée de la régénération osseuse, qui transforme des cellules souches indifférenciées de donneurs sains en cellules de formation osseuse. Ces cellules sont produites via un procédé de fabrication exclusif de pointe adapté à une échelle industrielle. Suite à l'approbation de la demande d'essai clinique par les autorités réglementaires en Europe, la Société est désormais prête à initier un essai clinique de phase IIb utilisant son procédé de production optimisé pour évaluer ALLOB chez des patients souffrant de fractures difficiles du tibia. ALLOB continue par ailleurs d'être évalué dans d'autres indications orthopédiques incluant notamment la fusion vertébrale, l'ostéotomie et les applications maxillo-faciales et dentaires.

Les produits de thérapie cellulaire de Bone Therapeutics sont fabriqués selon les normes de BPF (Bonnes Pratiques de Fabrication) les plus strictes et sont protégés par un vaste portefeuille de PI (Propriété Intellectuelle) couvrant dix familles de brevets et le savoir-faire à l'origine de l'innovation de la Société. Bone Therapeutics est basée au BioPark de Gosselies en Belgique. De plus amples informations sont disponibles sur le site de la société : <http://www.bonetherapeutics.com/fr>.

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Bone Therapeutics SA

Miguel Forte, MD, PhD, Directeur Général
Jean-Luc Vandebroek, Directeur Financier
Tel: +32 (0)71 12 10 00
investorrelations@bonetherapeutics.com

Pour les demandes de renseignement des investisseurs et des médias belges :

Republic

Catherine Haquenne
Tel: +32 (0)497 75 63 56
catherine@bepublic.be

Pour les demandes de renseignements des investisseurs et des médias français :

NewCap Relations Investisseurs & Communication Financière

Pierre Laurent, Louis-Victor Delouvrier and Arthur Rouillé
Tel: +33 (0)1 44 71 94 94
bone@newcap.eu

Pour les demandes de renseignements des médias internationaux :

Image Box Communications

Neil Hunter / Michelle Boxall
Tel: +44 (0)20 8943 4685
neil.hunter@ibcomms.agency / michelle@ibcomms.agency

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – INFORMATION RÉGLEMENTÉE

11 décembre 2020

Pour les demandes de renseignements des investisseurs et des médias américains :

LHA Investor Relations

Yvonne Briggs
Tel: +1 310 691 7100
ybriggs@lhai.com

Informations importantes concernant ce Placement Privé

Cette annonce n'est pas destinée à être publiée ou distribuée, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique. Cette annonce ne constitue pas une offre de vente de titres aux États-Unis. Les valeurs mobilières auxquelles il est fait référence dans le présent communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, et ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis, sauf en vertu d'une exemption d'enregistrement applicable. Aucune offre publique de valeurs mobilières n'est faite aux États-Unis.

Au sein de l'EEE, les Actions Nouvelles ne sont offertes qu'aux (i) investisseurs qualifiés tels que définis dans le Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé et abrogeant la directive 2003/71/CE (le "Règlement Prospectus") et, selon le cas, (ii) un maximum de 149 personnes physiques ou morales par Etat membre de l'EEE, autres que des investisseurs qualifiés, ou (iii) des personnes physiques ou morales autres que des investisseurs qualifiés, qui ne peuvent acquérir des Actions Nouvelles que pour une contrepartie totale d'au moins 100.000 euros par investisseur, pour chaque offre séparée. Aux États-Unis, les Actions Nouvelles sont offertes uniquement aux acheteurs institutionnels qualifiés ("QIB") tels que définis dans la règle 144A du U.S. Securities Act.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ni une sollicitation d'achat de titres de la société, et ne sont pas destinés à être publiés, distribués ou diffusés aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada, au Japon, en Afrique du Sud ou dans toute autre juridiction où cela serait interdit par la législation en vigueur.

Tout manquement à ces restrictions peut constituer une violation des lois sur les valeurs mobilières de ces juridictions.

Certaines déclarations, convictions et opinions contenues dans le présent communiqué de presse sont prospectives, reflétant les anticipations et projections actuelles de la Société concernant des événements futurs ou, le cas échéant, celles de ses administrateurs. De par leur nature, les déclarations prospectives comportent un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses qui pourraient avoir comme conséquence que les résultats ou événements réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par les déclarations prospectives. Ces risques, incertitudes et hypothèses pourraient affecter défavorablement les résultats et l'impact financier des projets et événements décrits dans la présente. Une multitude de facteurs comprenant, mais sans y être limités, les évolutions de la demande, de la concurrence et de la technologie, peuvent concourir à ce que les événements réels, la performance ou les résultats diffèrent significativement des développements anticipés. Les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse concernant les tendances ou les activités passées ne doivent pas être considérées comme une indication de la poursuite de telles tendances ou activités à l'avenir. Par conséquent, la Société ne saurait en aucune manière être tenue, ni s'engager, à publier une mise à jour ou des révisions concernant une quelconque déclaration prospective contenue dans le présent communiqué en raison de toute évolution des attentes ou de toute modification des événements, conditions, hypothèses ou circonstances sur lesquels se fondent ces déclarations prospectives. Ni la Société, ni ses conseillers ou représentants, ni aucune de ses filiales ou aucune personne collaboratrice ou employés, ne garantit que les hypothèses qui sous-tendent ces déclarations prospectives ne comportent aucune erreur, ni en outre accepte une quelconque responsabilité quant à l'exactitude future des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué, ou quant à la réalisation des développements prévus. Le lecteur est invité à ne pas accorder une confiance indue aux déclarations prospectives, leur validité se limitant à la date du présent communiqué
